

Pacte d'excellence : « Cette année, nous allons poser les choix »

Ses points d'attention pour Herve ? Le personnel communal et les pompiers

Vous êtes également conseillère communale dans l'opposition à Herve, votre ville de cœur. Quels sont les dossiers qui vous inquiètent le plus ? Ceux sur lesquels vous gardez l'œil ouvert...

Il y a deux dossiers de fond qui me tiennent à cœur. Tout d'abord, le personnel communal (NDLR : l'administration de Herve compte 76 employés, 69 ouvriers et 132 enseignants). C'est très bien de dire que la situation financière est redressée mais que fait-on du pan humain ? Un rapport du CPPT (NDLR : le comité pour la prévention et la protection au travail) a été rendu en juin sur les risques psychosociaux au sein du personnel. Et ce qu'on peut dire, c'est qu'il y a des services où il y a des améliorations à apporter.

Ensuite, nous garderons à l'œil le dossier des pompiers. On est en contact avec les deux corps de pompiers, Herve et Battice. Et de l'extérieur, on a l'impression qu'il n'y a pas de concertation avec la majorité. J'invite donc le bourgmestre à concerter, à rassembler et à tenir compte des différents avis.

Herve reste-t-elle toujours une de vos priorités ?

Oui. Je ne manque aucun conseil communal. Je vais aux réu-

nions de groupe et si je ne peux pas être présente, le mail fonctionne très bien. J'ai des dossiers qui me tiennent à cœur et j'aime discuter avec la population, savoir ce qu'elle pense, notamment les parents d'élèves. Je suis aussi très impliquée dans les associations locales.

Avec cette double casquette de conseillère communale et de ministre de l'Éducation, à quand votre signature pour la promesse de subsides pour l'école de José ?

J'espère très prochainement. L'Administration de l'Enseignement a établi la liste de ses dossiers prioritaires et l'école de José rassemble tous les critères pour être en tête des priorités.

Quel est le dossier hervien qu'il faut voir évoluer cette année ?

Le site Chapelier. Le dossier est bien lancé et le travail avance. C'est un beau projet au cœur de Herve qui apportera une nouvelle dynamique.

Comment qualifiez-vous vos relations avec Marianne Dalem, l'échevine HDM de l'Enseignement ?

Nous entretenons de très bonnes relations mais au conseil communal, je joue mon rôle d'opposition. Toujours en visant le dossier mis sur la table,

jamais la personne. J'analyse le dossier, sa mise en œuvre, sa finalité.

Dans la grande classe du conseil communal de Herve, à qui attribuez-vous la meilleure note ?

C'est un peu une colle... Je pense que chacun apporte sa touche. Je n'ai pas envie de classer les gens. Dans une classe, chacun apporte sa plus-value et rappelons que tous les conseillers communaux ont été élus par les citoyens.

À qui donnez-vous le bonnet d'âne ?

Pour moi, aucun enseignant ne doit donner de bonnet d'âne. Disons, qu'il faut plutôt miser sur la remédiation, c'est plus constructif.

Avec qui passeriez-vous vos moments de récréation ?

Eddy-Pascal Piret et Jean-François Bragard. Notre nouvelle génération. C'est d'ailleurs avec eux que je fais la fête.

Quels commentaires laisseriez-vous dans le bulletin de Pierre-Yves Jeholet, le bourgmestre HDM ?

Bonnes compétences communicationnelles : veiller à ne pas en abuser.

Concertation avec ses condisciples : à améliorer. ■

Ministre de l'Éducation à la Fédération Wallonie-Bruxelles, Marie-Martine Schyns a effectué sa grande rentrée. Avec de nombreux dossiers sous le bras.

● **Interview : Raphaëlle GILLES**

Marie-Martine Schyns, comme ministre de l'Éducation, vous venez aussi d'effectuer votre rentrée. De

nombreux défis vous attendent dont le fameux Pacte pour un enseignement d'excellence, en chantier depuis septembre 2014. Quels sont vos objectifs en la

matière cette année ? Va-t-on assister à sa mise en route concrète ?

Je vais être très concrète et très claire. Cette année, nous allons

poser les choix et les inscrire dans la durée. Tous les pays qui ont effectué une modification profonde de leur système d'enseignement l'ont fait de cette manière. On a travaillé avec les acteurs de terrain, ils ont rendu deux avis et le troisième est attendu à l'automne. Il n'est pas possible de tout mettre en œuvre de suite mais on va phaser les choses. L'étape importante qui arrive, c'est également de susciter le consensus auprès du plus grand nombre. Nous allons par exemple proposer des ateliers pédagogiques avec les enseignants puis nous aurons une phase d'adhésion auprès du grand public après la première pose des choix.

Vu le contexte ambiant actuel, avec une menace terroriste de niveau 3, y a-t-il des dispositions particulières à instaurer dans les écoles (formations, aménagements de bâtiments, suivi psychologique...)?

Il s'agit toujours du même niveau pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, donc rien ne change. Par contre, il est bon de rappeler que nous avons reçu comme indication du fédéral qu'aucune menace ne pesait sur les écoles. Dans le cadre de cette menace de niveau 3, j'ai relancé les formations des directeurs qui le souhaitent sur comment améliorer la sécurité de son école. Il est aussi signalé par une circulaire que les écoles qui le souhaitent peuvent faire appel aux équipes mobiles de l'Administration de l'Enseignement afin qu'elles se déplacent dans les établissements. Ces équipes sont formées par la police et peuvent en plus agir en fonction des spécificités locales. À Verviers, par exemple, une analyse des mesures de sécurité a été faite dans les écoles communales. Dans le cadre de la menace, rien n'est obligatoire pour les écoles, chaque acteur est libre de poser ses choix.

Cette nouvelle rentrée scolaire marque aussi le lancement de la

réforme des titres et fonctions du corps enseignant. Certains vont grincer des dents, non ?

Cette réforme a été votée en 2014. Dans les écoles, les personnes ont été informées et formées. C'est vrai que tout changement peut susciter un questionnement mais le but de cette réforme est de clarifier les titres et fonctions et de rendre le titre pédagogique obligatoire. C'est pour ça que les demandes pour le CAP (*NDLR : le certificat d'aptitudes pédagogiques*) explosent.

Un des objectifs de la réforme est aussi de protéger les enseignants en place. En juillet, nous avons voté un amendement pour les temporaires prioritaires. Nous avons également pris des amendements techniques qui permettent des solutions concrètes. Par exemple, quelqu'un qui était nommé pour deux heures en technique de qualification n'était pas protégé pour la troisième heure s'il en prestait trois. Maintenant, grâce aux amendements techniques pris dernièrement, c'est le cas.

Cette réforme des titres et fonctions est une simplification du modèle. Et je rappelle que la réforme a été votée à l'unanimité et qu'elle a reçu l'accord des Pouvoirs organisateurs et des syndicats.

Ce 1^{er} septembre, les cours de citoyenneté ont débarqué dans les grilles horaires des élèves du primaire. Que vont-ils apporter de plus aux enfants ?

Tout d'abord, il y avait la volonté d'avoir une heure distincte où tous les enfants sont ensemble. Qu'ils aient choisi religion ou morale, pendant le cours de citoyenneté, ils sont tous réunis. Ce cours aborde la question des valeurs fondamentales de notre démocratie. C'est une démarche philosophique, de questionnement. Comment puis-je mieux me connaître ? Comment appréhender mon rapport à l'autre ? Dans le réseau officiel, le pro-

gramme est commun et proposera beaucoup de situations concrètes à utiliser dans les classes. De plus, les enseignants vont recevoir du soutien et le programme est également amené à évoluer.

Votre priorité absolue pour cette année, ce sera...

Les acteurs qui ont travaillé sur le Pacte d'excellence ont notamment souligné deux éléments très importants : la création de places dans les écoles et le numérique. Ce sont deux thématiques à sortir du champ du Pacte car elles sont transversales. Ma priorité absolue c'est évidemment le Pacte d'excellence mais ces deux axes sont aussi très importants pour moi.

Tout d'abord, la création de nouvelles places dans les écoles. On se rend compte qu'il y a des zones à fortes tensions démographiques comme à Bruxelles et dans certains endroits en Wallonie. On dispose d'une étude qui sera sur la table du gouvernement ce 7 juillet. Elle offre une définition claire des tampons qui existent entre l'offre et la demande à Bruxelles et dans les arrondissements.

En 2013, le plan d'urgence Nollet-Antoine avait été établi mais pour moi, il faut aller plus loin. Il nous faut des enveloppes récurrentes jusqu'en 2022 ainsi qu'une planification claire des choses à prévoir. Au-delà de la question des infrastructures qui permettront la création de nouvelles places, il faut aussi penser à répondre aux attentes des parents. Il faut en tout cas créer des places attractives.

Ensuite, le second axe qui sera une priorité pour moi, c'est le numérique. Il faut une stratégie globale à mettre en place tout en travaillant dans la concertation. Il ne faut pas équiper une école sans réel projet pédagogique derrière. L'outil numérique doit être au service du programme.

Au sein de l'Administration de l'Enseignement, une équipe s'est notamment constituée pour réfléchir à des plateformes numériques. ■

Cet été, à quoi ont ressemblé vos vacances ?

J'ai d'abord passé quatre jours à la montagne, à La Clusaz, avec mes filles et des amis. La montagne, c'était la première fois pour elles. Elles ont adoré. Ensuite, on a passé six jours dans le sud de la France, dans le Gard. Malheureusement, en 10 jours, je ne me suis pas totalement déconnectée. J'ai quand même lu mes mails et traité les plus urgents.

Dans la mallette de la ministre, que retrouve-t-on ?

J'ai un sac de travail très coloré dans lequel on retrouve une gourde, mes tartines – qui peuvent parfois aussi se retrouver dans mon petit sac reconnaissable avec ses chouettes –, des fruits et du chocolat. J'ai évidemment toujours mon PC, c'est mon outil indispensable. Et puis on retrouve ma boîte à lunettes, ma trousse de maquillage et mes

dossiers du jour.

Quels sont vos loisirs d'après-journée ?

J'aime courir. Je n'étais pas très sportive mais j'ai fait de la danse classique et de la zumba, avant de découvrir la course à pied. J'ai même fait les 20 km de Bruxelles. J'aime l'idée de m'aérer avec de la musique dans les oreilles. C'est d'ailleurs la musique ma seconde passion. J'adore aller voir des concerts. Cet été, je suis allée aux Ardentes et aux Francofolies. Ensuite, j'aime faire la fête avec mes amis et passer du temps en famille. Enfin, il y a la lecture. Comme romaniste, avant, la lecture occupait la première place mais avec le temps, d'autres passions ont pris le dessus.

Ce qui va le plus vous manquer maintenant que les vacances sont finies ?

Le temps... Il est indispensable d'avoir du temps pour se poser.

J'essaie toujours de me dégager des plages horaires pour mes filles. Je n'aurais par exemple pas loupé le moment de recouvrir leurs cahiers. Pour moi, prendre du temps, c'est important. Mais ce n'est pas donné à tout le monde. Il faut être assez organisé.

Vos prochaines vacances, c'est pour quand ?

Il y a six mois, j'ai réservé un city trip de deux jours à Rome pour la fin septembre. Pour le reste, ce sera aux vacances de carnaval.

Ce que vous dites à vos filles le matin avant l'école ?

« Amuse-toi bien ma chérie ! » Pour bien apprendre, il faut bien s'amuser. Par contre, le jour de la rentrée, je leur ai dit de bien écouter l'institutrice. La plus jeune de mes filles se retrouve dans une classe de 28 élèves, donc je lui ai dit que c'était beaucoup et qu'elle devait être très attentive.